

Les infos

Vendredi 2 Février 2018



RIP IP VALMY

La communication est un art. Celle effectuée sur «l'évolution» de l'ex-régime de retraite complémentaire IP Valmy – dont le bilan depuis sa création en 1994 était nettement positif - restera dans le best of. A sa lecture, personne ne peut comprendre qu'il ne s'agit pas d'une simple évolution, mais bel et bien d'une transformation d'un plan à prestations définies (vous savez combien vous toucherez à votre retraite) en un plan à contributions définies (le montant de votre retraite dépendra des performances de votre portefeuille) moins avantageux. C'est pourquoi la CGT s'est si fortement opposée l'an dernier, seule, à cette dégradation de nos avantages sociaux et qu'elle a lancé une pétition contre «l'évolution» de notre dispositif de retraite supplémentaire paritaire et interne. Elle a malheureusement été avalisée par l'ensemble des autres syndicats l'an dernier.

SOUS L'EAU ET SOUS ASTREINTE

Le mot d'ordre est clair : «*Merci de saisir vos coordonnées personnelles indispensables en cas de problèmes graves*». Certes la démarche est officiellement volontaire, mais en dessous de 80% de volontaires, ça commence à rouspéter un peu partout et devenir insistant. Comme quoi tout est relatif ... les chiffres et la définition même du volontariat. Si par ailleurs, au gré des crues, nos collègues dont la maison est menacée par

les eaux ou le trajet compromis par les conditions météorologiques avaient un signe « bienveillant » de la direction, l'histoire s'arrêterait là. Mais en plus des « informations sur la crue », la Direction « recommande » d'emporter son matériel portable et impose de prendre un jour de RTT ou de congés payés aux salariés qui ne peuvent pas se rendre sur leur lieu de travail et souhaitent travailler de chez eux. Ce n'est pas notre définition des jours de congés, mais plutôt des heures d'astreintes. C'est pourquoi nous avons demandé que, dans ce cas, ces heures soient rémunérées en tant que telles et pas considérées comme des congés.

LES NOUVELLES DU FRONT

Après la réunion du 19 janvier, sur l'avenir du réseau, c'était au tour de la commission économique du CSEC (ex comité central d'entreprise) de plancher sur la stratégie de BDDF à horizon 2020. En amont, les syndicats étaient réunis en intersyndicale et avaient confirmé la nécessité de désigner un expert pour examiner non seulement les conséquences économiques et sociales des projets déployés depuis 2015 mais aussi des nouveaux projets qui génèrent 900 suppressions de postes supplémentaires. La prochaine réunion de négociation se tiendra le 5 février. La direction a fait parvenir aux organisations syndicales un nouveau « document de travail » (cf site internet ou intranet) dans lequel sont répertoriés les dispositifs d'accompagnement des projets. Il n'en reste pas moins que la commission économique du CSEC a permis de mettre en avant que s'il est indéniable que l'entreprise évolue, il faut voir si c'est dans le bon sens. Le déploiement de l'accueil partagé par exemple, dans des zones à potentiel, s'est avéré contre productif du simple fait que supprimer les chargés d'accueil, sans compenser par un renfort en conseillers de clientèle a asphyxié les possibilités de développement. Ce dont a dû bénéficier la concurrence.



CGT Société Générale

17, Cours Valmy - Paris La Défense - Tél : 01.42.14.30.68

cgt.sg@wanadoo.fr

Internet: www.cgtsocgen.fr

Intranet : Portail SG, le groupe, Espace syndical, CGT

